



MAIRIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE

Arrêté du Maire n°2024-030

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE
CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT A
L'OCCASION DU CARNAVAL

Le Maire de LA MEZIERE,

- ✧ **Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux Droits et Liberté des communes,
- ✧ **Vu** le code des collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- ✧ **Vu** le code de la route, annexé à l'Ordonnance n° 58-1216 et au Décret n°58-1217 du 15 décembre 1958, et notamment ses articles R44 et R225,
- ✧ **Vu** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la Signalisation Routière,
- ✧ **Vu** l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière et notamment son Livre I (8 ème partie) du 15 juillet 1974,
- ✧ **Vu** la demande formulée par l'Office Macérien Culture et Sports en date du 8 février 2024,
- ✧ **Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons lors du Carnaval.

ARRETE

Article 1 La circulation à tous les véhicules est interdite, sauf pour les services de secours, du samedi 23 mars 2024 à 8h00 au samedi 23 mars 2024 à 15h00.
La voie concernée : place de l'Église sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place par les services techniques de la commune de La Mézière (plan en annexe).

Article 2 Le stationnement sur le domaine public est interdit pour tous les véhicules place de l'Église, du samedi 23 mars 2024 à 8h00 au samedi 23 mars 2024 à 15h00.

Article 3 Le présent arrêté prendra effet à la date mentionnée ci-avant et dès la mise en place de la signalisation.

Article 4 - Monsieur Le Maire de La Mézière,
- Monsieur Le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Hédé,
- Monsieur Le Président de l'OMCS

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À La Mézière, le 26 février 2024

Le Maire
Pascal GORIAUX.



PJ : Plan de déviation

site web : www.lameziere.com

email : mairie@lameziere.fr

Val d'ille
Aubigné

1, rue de Macéria - 35520 LA MÉZIERE - Tél.: 02 99 69 33 36 - Fax 02 99 69 35 58

